

## Le nouveau Lycée Général et Technologique

### Pourquoi un nouveau lycée ?

- Pour développer davantage les compétences des lycéens à s'exprimer, débattre et argumenter à l'oral.
- Pour leur permettre de construire leurs parcours de formation en cohérence avec leurs goûts, leurs compétences et les ambitions qu'ils se fixent dans le cadre de choix progressifs et fondés sur une réelle connaissance d'eux-mêmes.
- Pour les aider à construire les compétences indispensables à une poursuite d'étude et une insertion professionnelle réussie :
  - S'organiser de façon autonome,
  - Travailler en équipe,
  - Faire des choix,
  - Hiérarchiser,
  - Assumer des responsabilités,
  - ...

→ Il s'agit de passer d'un lycée dont la finalité première était le baccalauréat à un lycée dont le baccalauréat est une étape, dans un continuum de formation bac-3 / bac +3.

### Comment ce nouveau lycée est-il structuré ?

Le lycée offre trois types d'enseignements :

- Un large socle de culture commune, humaniste et scientifique, ouvert aux enjeux de l'avenir, ce sont les disciplines du **tronc commun**.
- Des **disciplines de spécialité** choisies par l'élève qui s'intensifient entre la première et la terminale (trois disciplines en classe de première puis deux en terminale parmi les trois suivies en première).
- Des **enseignements facultatifs** qui permettent par ailleurs à l'élève de compléter son parcours.

À cela s'ajoute un temps d'aide à l'orientation tout au long du lycée pour préparer les choix de parcours et, à terme, l'entrée dans l'enseignement supérieur.

La voie technologique conserve son organisation actuelle en séries.

→ Les programmes d'enseignement ont été pensés pour les classes de première et de terminale, dans une logique d'exigence disciplinaire et de préparation à l'enseignement supérieur

# QUELS ENSEIGNEMENTS EN PREMIÈRE ET TERMINALE ?

## VOIES GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE

### Enseignements communs

16 h en voie générale ; 13 à 14 h en voie technologique

français en 1 <sup>re</sup>	philosophie en Tle	enseignement scientifique <sup>1</sup> / mathématiques <sup>2</sup>	
histoire - géographie	enseignement moral et civique	langue vivante A et langue vivante B	éducation physique et sportive

3 SPÉCIALITÉS EN 1<sup>RE</sup>

2 SPÉCIALITÉS EN Tle



**VOIE GÉNÉRALE**  
Enseignements de spécialité

4 h par enseignement en 1<sup>re</sup> ; 6 h en Tle

arts	mathématiques
biologie - écologie <sup>3</sup>	numérique et sciences informatiques
histoire - géographie, géopolitique et sciences politiques	physique - chimie
humanités, littérature et philosophie	sciences de la vie et de la Terre
langues, littératures et cultures étrangères	sciences économiques et sociales
littérature et langues et cultures de l'Antiquité	sciences de l'ingénieur

#### Enseignements optionnels en voie générale

Dès la 1<sup>re</sup> : langue vivante C<sup>4</sup> ; arts ; EPS ; langues et cultures de l'Antiquité<sup>5</sup>

En Tle : mathématiques expertes ; mathématiques complémentaires ; droit et grands enjeux du monde contemporain

1 SÉRIE AU CHOIX



**VOIE TECHNOLOGIQUE**  
Enseignements de spécialité selon la série

Les enseignements de spécialité des séries de la voie technologique sont sur [education.gouv.fr](http://education.gouv.fr)

#### STMG

sciences et technologies du management et de la gestion

#### ST2S

sciences et technologies de la santé et du social

#### STHR

sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration

#### STI2D

sciences et technologies de l'industrie et du développement durable

#### STL

sciences et technologies de laboratoire

#### STD2A

sciences et technologies du design et des arts appliqués

#### TMD

techniques de la musique et de la danse

(1) En voie générale - (2) En voie technologique - (3) Uniquement dans les lycées d'enseignement général et technologique agricoles - (4) Dont langues régionales  
(5) L'option LCA est évaluée au contrôle continu et donne lieu, le cas échéant, à un bonus

## Pourquoi faire évoluer également le baccalauréat 2021 ?

- Pour valoriser le travail réalisé tout au long du cycle terminal et favoriser l'acquisition de compétences stables, durables, et réinvestissables.
- Pour faire de cet examen un meilleur révélateur des compétences indispensables à la réussite dans l'enseignement supérieur.
- Pour simplifier un examen devenu trop complexe.

## Comment est-il organisé ?

- Le baccalauréat, dès 2021, reposera pour **40% sur un contrôle continu** et pour **60% sur des épreuves terminales**.
- L'épreuve anticipée écrite et orale de français se déroulera en fin de première comme cela était le cas.
- En terminale :
  - o Au printemps : 2 épreuves écrites portant sur les enseignements de spécialité
  - o En juin : 2 épreuves :
    - l'écrit de philosophie
    - l'oral
- Les 40 % du contrôle continu se décomposent en :
  - 30 % sur les Épreuves Communes de Contrôle Continu (E3C) (2 sessions en 1<sup>ère</sup> et 1 en terminale)
  - 10% sur les notes du bulletin.

## Quels objectifs pour ces E3C ?

- Réduire la pression certificative concentrée sur la seule fin d'année de terminale ;
- Exercer régulièrement les élèves aux conditions d'un examen, tout en traduisant mieux leurs efforts au fil du cycle terminal ;
- Articuler progression et évaluation certificative en faisant de ces E3C un moment de synthèse, un point d'étape sur les acquis dans le cadre d'une progression annuelle.
- Garantir l'équité de l'évaluation par l'anonymat des copies et l'assurance d'une correction assurée par un autre enseignant.

## Comment l'académie aide-t-elle les équipes éducatives à s'approprier ce nouveau cadre ?

- Tous les enseignants ont été, et sont encore, accompagnés et formés par les inspecteurs et les formateurs de l'académie, notamment sur l'appropriation des nouveaux programmes.
- Des formations à la carte sont proposées aux équipes éducatives d'établissement en fonction de leurs besoins.
- Des groupes de travail inter-catégoriels sont constitués pour proposer le meilleur accompagnement possible des établissements, en prenant en compte les expérimentations positives pour favoriser leur essaimage sur l'ensemble du territoire.
- Tous les services du rectorat sont mobilisés pour faciliter la mise en œuvre de cette réforme